



CLASSIQUES  
GARNIER

« Nouveaux sociétaires (1960) », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne*  
*Série III*, n° 17 - 18, 1961 – 1, p. 41-41

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12269-2.p.0045](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12269-2.p.0045)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 1961. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## NOUVEAUX SOCIÉTAIRES (1960)

---

- 220. BOUCOLON, professeur au lycée Carnot, 10, rue Saint-Guillaume, Courbevoie (Seine).
- 221. BOUET, instituteur, Montgivrey (Indre).
- 222. COUAILLIER, homme de lettres, Château de la Motte, Nogent-sur-Loir (Sarthe).
- 223. DUCHÉ (Pierre), industriel, 51, rue Ampère, Paris (17<sup>e</sup>).
- 224. GUÉRITAUD (M<sup>me</sup>), 1, avenue d'Eylau, Paris (16<sup>e</sup>).
- 225. LECOQ (Jean), 1, rue du Général-Grossetti, Paris (16<sup>e</sup>).
- 226. MILLEPIERRES (François), agrégé de grammaire, homme de lettres, 78, place Saint-Jacques, Paris (14<sup>e</sup>).
- 227. NAÏS (M<sup>lle</sup>), 10, boulevard des Poilus, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
- 228. ROY (M<sup>me</sup>), 99, rue de l'Abbé-Groult, Paris (15<sup>e</sup>).
- 229. SAUVE, 22, place Francheville, Périgueux (Dordogne).
- 230. WIRTZ-DAVIAU (M<sup>me</sup>), artiste-peintre, femme de lettres, 5, rue Barthélemy, Paris (15<sup>e</sup>).

*Il sied d'ajouter à ces noms celui d'un sociétaire fâcheusement omis dans les listes précédentes :*

- 231. FRECNEZ, 47, rue du Cardinal-Mathieu, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

*N. B.* — Il dépend de nos sociétaires que le nombre de nos adhérents s'accroisse. Puisse chacun d'eux recruter un membre nouveau, ce qui permettrait de publier quatre bulletins trimestriels de 80 pp., dont nous avons amplement la matière !

Nous leur rappelons aussi, persuadés d'être entendus, que la cotisation 1961 doit être réglée avant le 15 février : le Bull. 17 (janvier-mars) ne sera envoyé qu'à ceux de nos membres qui se seront acquittés de cette cotisation et auront ainsi épargné à notre dévoué secrétaire-trésorier des lettres de rappel onéreuses. Merci d'avance (N.D.L.R.).